



# Programme Émergence Appel à projets 2019

# PROGRAMME ÉMERGENCE : APPEL A PROJETS 2019

**Objectif : Détecter et accompagner le développement de dynamiques scientifiques émergentes, à partir d'un projet de recherche de haut niveau et à forte capacité d'entraînement. Ce programme cible prioritairement des chercheur·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s souhaitant s'investir dans une approche originale, créative, et impliquant une prise de risque dans une période charnière pour la consolidation de leur carrière.**

L'initiative d'excellence de l'université de Bordeaux (IdEx université de Bordeaux) a lancé en 2018 un nouveau programme intitulé « Émergences » visant à accompagner des dynamiques de structuration de la recherche bordelaise au meilleur plan international dans leur(s) discipline(s) de référence, construites autour d'un projet de développement concret et original. Il s'agit, par le biais de modalités d'accompagnement et de financement, de valoriser la prise de risque associée à de telles démarches. Une attention particulière est portée sur la détection et le lancement de projets scientifiques se situant en-dehors ou aux interfaces des domaines prioritaires déjà identifiés et structurés par des dynamiques telles que les LabEx, Clusters ou autres formes de structuration mature.

Le présent appel à projets s'adresse plus particulièrement à une forme d'émergence portée par des dynamiques centrées sur une, ou un petit noyau, de personnels statutaires et titulaires d'un doctorat en poste sur le site bordelais. Sur la base d'une activité de recherche autonome déjà installée et reconnue, les candidats pourront y soumettre des projets de recherche de haut niveau présentant une prise de risque importante avec une approche créative et originale. Les projets attendus doivent être en capacité de transformer les pratiques dans leur domaine et d'entraîner une dynamique au-delà de leur seule activité. L'accompagnement proposé se fait à la fois sur le plan de la méthodologie et sous la forme de moyens financiers.

Cet appel est ouvert à toutes les disciplines des Sciences et Technologies, de la Biologie-Santé et des Sciences Humaines et Sociales.

## Modalités d'accompagnement

En raison du caractère exploratoire des projets et des risques importants associés, l'accompagnement se décline en **2 phases**, avec une **1ère phase de préfinancement** pouvant donner lieu – après sélection intermédiaire – à une **2nde phase de financement** pour une montée en puissance du projet. Le présent appel correspond à la 1ère phase.

- **Phase 1 – Premier soutien** : le projet est soutenu pour une durée maximale de 2 ans, pour un montant maximal de 30 000 €. Le porteur du projet peut également bénéficier d'un soutien en termes d'ingénierie d'accompagnement. Cette première phase doit permettre au porteur d'initier une dynamique, de développer un réseau de collaborateurs et d'apporter une preuve de concept pour un développement plus avancé du projet le cas échéant.

- **Phase 2 – Consolidation :** les projets retenus en phase 1 pourront, au bout de deux ans, candidater pour une seconde phase de consolidation. À l'issue de cette seconde sélection, les projets retenus pourront être accompagnés pour une durée maximale de 2 ans supplémentaires et un montant maximal de 150 000 €. Il est attendu que ce soutien renforcé permette aux projets retenus de monter en puissance et de démontrer une capacité d'entraînement d'autres acteurs dans leur dynamique.

La sélection des projets pour la phase de consolidation sera organisée dans le cadre d'un nouvel appel à projets, qui impliquera la présentation d'un bilan détaillé des résultats obtenus lors de la phase de soutien.

Le financement peut être utilisé pour du fonctionnement (dont frais de missions et stages), du petit équipement (< 4 k€) et, le cas échéant, des quotes-parts de ressources humaines.

Les sommes allouées sont exclusivement dédiées aux dépenses directement en lien avec le projet de recherche. Les frais d'environnement ne sont pas éligibles sur cet appel à projet, et doivent être assurés par ailleurs. Le laboratoire de rattachement doit, par le biais de sa directrice ou de son directeur, assurer que les conditions de réalisation du projet en cas de succès sont réunies.

## Critères d'éligibilité

- Le·la candidat·e doit être en poste titulaire au dépôt du dossier et principalement affecté à l'un des laboratoires de recherche du site bordelais.
- Le·la candidat·e doit avoir obtenu son doctorat moins de douze (12) ans avant la date de l'appel (doctorat obtenu après le 1er janvier 2007). Des dérogations pourront être accordées (en cas de congé maternité/paternité, interruption de carrière pour raisons médicales et autres situations particulières), avec un maximum de 2 ans, sur demande justifiée et validée préalablement au dépôt de la candidature.
- Le projet ne doit pas avoir été financé dans d'autres cadres ni avoir fait l'objet d'un dépôt de candidature depuis plus de 18 mois.
- Les candidat.es bénéficiant déjà d'un fonds de soutien aux nouvelles équipes (Chaire IdEx, ATIP-Avenir, ANR JCJC, ERC, EmergenceINC, Momentum CNRS, Tremplin ERC<sup>1</sup>...) ne sont pas éligibles à ce dispositif. De façon générale, ce programme ne financera aucune poursuite de projets déjà engagés.

Une attention particulière sera portée aux candidat·e·s à l'initiative de démarches de recherche originales, « hors des sentiers battus ».

Le projet doit être centré sur un·e porteur.se (principal·e investigateur·trice - PI), mais peut impliquer plusieurs personnels et/ou structures de recherche. Le financement sera cependant alloué au PI et placé sous la gestion d'une seule unité de recherche.

---

<sup>1</sup> Cette liste est non-exhaustive

# Candidature et évaluation

## Processus de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fait pour chaque phase par un dépôt en ligne via le site de l'IdEx Bordeaux, sur la plate-forme dédiée. Tous les documents demandés doivent être fournis pour que la soumission soit valide.

Le dossier de candidature doit être constitué :

- d'un descriptif du projet de recherche de 5 pages maximum avec un argumentaire concernant l'inscription du projet et de son porteur dans les objectifs de l'action « Émergence » (voir contexte). Le format est laissé à l'appréciation du candidat, en respectant toutefois la progression présentée dans le document A1. L'anglais est recommandé.
- du formulaire de soutien du projet complété par le directeur d'unité attestant du caractère émergent du projet au sein du laboratoire de recherche et du respect des conditions d'éligibilité par le porteur (document A2).
- d'une annexe budgétaire précisant les moyens demandés. (Document B)
- d'une annexe « Éthique, Intégrité et Responsabilité Sociétale » (Document C)
- d'un CV du candidat avec ses principales productions scientifiques (3 pages maximum)

## Critères d'évaluation

Les projets seront évalués sous le pilotage du comité thématique opérationnel Recherche, Doctorat, Innovation établi par le conseil de gestion de l'IdEx Bordeaux à l'aune des critères suivants, dans un ordre d'importance décroissant :

- Qualités scientifiques du projet et du·de la candidat·e ;
- Teneur du projet en matière d'innovation, de rupture, de créativité ...;
- Impact en termes de visibilité scientifique et académique (recherche, formation) ;
- Adéquation entre les moyens demandés et l'ambition du projet.

Bien que cela ne constitue pas un critère discriminant, les projets à large spectre impliquant au moins deux des trois domaines thématiques des Sciences et Technologies, de la Biologie-Santé et des Sciences Humaines et Sociales sont vivement encouragés.

Il sera fait appel à des experts externes dans le cadre du processus d'évaluation des candidatures. Par souci d'éviter tout conflit d'intérêt, les candidats sont invités le cas échéant à renseigner dans le document A1 les noms des chercheurs qu'ils souhaitent exclure du processus d'évaluation de leur dossier.

La liste finale des projets retenus pour le financement sera établie par le conseil de gestion de l'IdEx Bordeaux, sur la base des objectifs généraux de l'Initiative d'Excellence et des objectifs spécifiques du programme « Emergences ».

## Engagement du titulaire du projet

Le·la porteur·teuse s'engage à :

- produire un rapport d'activité scientifique et financière chaque année ;
- prendre part à la vie académique de la communauté locale (formation et éducation, conférences, séminaires...)
- participer à des actions de communication sur le projet ;
- faire référence au financement IdEx Bordeaux sur toute communication ;
- soumettre un projet à un dispositif de financement compétitif au cours des 12 mois suivant la fin de la phase 2 le cas échéant.

## Calendriers prévisionnels

### ➤ Phase 1 – Premier soutien

Dates	Etape
07/01/2019 au 15/02/2019 (minuit)	Dépôt des dossiers de candidature
Mai / juin 2019	Communication des résultats
01/09/2019 au 31/12/2019	Début des projets lauréats

### ➤ Phase 2 – Consolidation :

L'appel à projets pour la phase de consolidation sera initié au plus tard en novembre 2021 sur la base du même calendrier que la phase de premier soutien.

## Contact

Avant de postuler, les candidat·e·s peuvent se rapprocher des chargé·e·s de programme (Direction des grands projets / Pôle RIPI - email : [dgp.recherche@u-bordeaux.fr](mailto:dgp.recherche@u-bordeaux.fr))

*En soumettant un projet au présent appel, le porteur s'engage au strict respect des règles éthiques et déontologiques de la **charte de responsabilité sociétale** et de la **charte déontologique relative à l'intégrité scientifique de l'université de Bordeaux**, téléchargeables sur cette page. De manière générale, le porteur s'engage à rester en permanence soucieux des conséquences immédiates ou différées de ses actes et à ce que le projet réponde aux sollicitations de la société et contribue au bien commun. À cette fin, il doit placer au centre de ses préoccupations le partage et la diffusion des résultats de ses travaux ainsi que leur valorisation par l'ouverture aux partenariats et aux coopérations avec les acteurs de la société. Le porteur s'engage également à respecter et à promouvoir les valeurs d'éthique et d'intégrité en recherche de l'université de Bordeaux et à se prémunir de tout conflit d'intérêts.*

L'initiative d'excellence vise à soutenir le développement de l'université de Bordeaux pour la constitution d'une université de recherche de classe internationale et à conforter le partenariat permettant d'atteindre cet objectif. Elle est financée par l'État au titre du Programme des Investissements d'Avenir.

université  
de **BORDEAUX**

En partenariat avec

Les organismes de recherche :



Ses établissements associés :



Autres partenaires :



## CONTACT

Direction des Grands Projets  
[dgp.recherche@u-bordeaux.fr](mailto:dgp.recherche@u-bordeaux.fr)  
T. + 33 7 77 75 22 06